



DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE
SESSION 2017

M^{me} M. (1) NOM patronymique : NOM marital :
Prénoms :
Date et lieu de naissance :
Adresse complète:
.....
Code postal : Ville :
Tél. fixe : Tél. portable :
Adresse Mail (obligatoire)

Le candidat appartient à l'enseignement

<input type="checkbox"/> du premier degré	<input type="checkbox"/> Public <input checked="" type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> du second degré	<input type="checkbox"/> Public <input checked="" type="checkbox"/> Privé
<input type="checkbox"/> titulaire	<input type="checkbox"/> stagiaire	<input type="checkbox"/> titulaire	<input type="checkbox"/> stagiaire

Grade :
Discipline d'enseignement :
Etablissement d'exercice :
.....
Code Postal : Ville :

Le cas échéant, nom et adresse du centre de formation :
(pour les candidats en formation)

SECTEURS DISCIPLINAIRES (2) :

➤ Personnels enseignants du second degré :

- Arts Option : Cinéma - audiovisuel
 Danse
 Histoire de l'art
 Théâtre

Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique Discipline :
Langue :

➤ Personnels enseignants des premier et second degrés :

- Français langue seconde

A, le

Signature du candidat

(1) Cochez la case

(2) Indiquez votre choix en cochant la case et les options éventuelles correspondantes

INFORMATIONS AUX CANDIDATS

LE DOSSIER D'INSCRIPTION est à retourner par voie postale au
Rectorat de l'académie d'Amiens –DEC 5
20 boulevard d'Alsace-Lorraine- 80063 AMIENS cedex 9

POUR LE MARDI 17 JANVIER 2017
(Cachet de la poste faisant foi)

*Aucun dossier ne sera accepté hors délai ou non adressé par voie postale,
quel que soit le motif invoqué.*

LE RAPPORT (5 pages maximum) est à retourner en **5 exemplaires** par
voie postale au
Rectorat de l'académie d'Amiens – DEC 5
20 boulevard d'Alsace-Lorraine- 80063 AMIENS cedex 9

- Pour les arts (toutes options),
le lundi 27 février 2017
(cachet de la poste faisant foi)

- l'enseignement dans une langue étrangère en DNL et le français
langue seconde (FLS) :
le vendredi 10 mars 2017
(cachet de la poste faisant foi)

*Aucun rapport ne sera accepté hors délai ou non adressé par voie postale,
quel que soit le motif invoqué.*

Les épreuves se dérouleront aux périodes suivantes :

- **Arts : courant mars et avril 2017**

- **Enseignement dans une langue étrangère en DNL :**
courant avril et mai 2017

- **FLS : courant avril 2017**